

**Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire  
tenue le jeudi 6 novembre 2003, à 11 h 45 au Grand Salon du pavillon Maurice-Pollack**

---

**0. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée**

À midi, la secrétaire du SPUL, Ch. Jeanrie, constate que le quorum n'est pas encore atteint et ouvre l'assemblée.

L'ordre du jour sera limité au point 1) Élection d'une présidente ou d'un président d'assemblée et au point 9) Statuts du SPUL - décision. En effet, en l'absence de quorum, selon les articles 15.1 et 16.2 des statuts actuels du SPUL, le quorum de l'Assemblée générale est constitué des membres présents lorsque l'ordre du jour porte sur des modifications aux statuts du SPUL.

**1. Élection d'une présidente ou d'un président d'assemblée et d'une présidente ou d'un président suppléant d'assemblée**

**Le Comité exécutif propose :**

*La candidature d'André Lareau (faculté de droit) comme président de l'assemblée pour l'Assemblée générale ordinaire du SPUL.*

Aucune autre candidature n'est proposée.

Chantale Jeanrie invite les membres présents à voter.

**André Lareau est élu à l'unanimité**

Le président d'assemblée, André Lareau, procède à l'appel de candidatures au poste de présidente ou président suppléant d'assemblée.

**Le Comité exécutif propose :**

*La candidature de Roger de la Garde (information et communication) comme président suppléant de l'assemblée pour l'Assemblée générale ordinaire du SPUL.*

Aucune autre candidature n'est proposée.

André Lareau invite les membres présents à voter.

**Roger de la Garde est élu à l'unanimité**

Le quorum étant atteint à 12 h 30, l'Assemblée générale ordinaire débute comme prévu.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

### **Proposition Lagacé –Gautier**

*Que l'Assemblée générale adopte l'ordre du jour tel que proposé.*

**Adoptée à l'unanimité**

## **3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du jeudi 14 novembre 2002**

### **Proposition Ouellet - Boulay**

*Que l'Assemblée générale adopte le procès-verbal de la réunion ordinaire du 14 novembre 2002.*

**Adoptée à l'unanimité**

## **4. Suites au procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du jeudi 14 novembre 2002**

### **Information de la présidente et questions des membres**

#### **Plancher d'emploi**

La présidente, E. Déom, mentionne qu'au 15 mars 2003 l'Employeur a respecté le plancher d'emploi.

## **5. Rapport annuel du Comité exécutif : réception et approbation**

E. Déom présente les grandes lignes du contenu du rapport annuel.

### **Le Comité exécutif propose :**

*Que l'Assemblée générale reçoive et approuve le rapport annuel du Comité exécutif pour l'année 2002-2003.*

**Adoptée à l'unanimité**

## **6. Rapport annuel sur l'exercice financier du 1<sup>er</sup> juin 2002 au 31 mai 2003**

### **◆ Rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL**

P.V. Paré présente le rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL. Ce comité a vérifié les états financiers du SPUL et mentionne, qu'au meilleur de sa connaissance, les états financiers reflètent ce qui est présent dans les documents comptables du SPUL.

**Le Comité exécutif propose :**

*Que l'Assemblée générale reçoive et approuve le rapport du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL.*

**Adoptée à l'unanimité**

E. Déom remercie le comité de son travail.

◆ **États financiers du fonds de fonctionnement du 1<sup>er</sup> juin 2002 au 31 mai 2003 : réception et approbation**

M. Gosselin fait état de la situation financière du SPUL et mentionne que le surplus pour l'exercice financier se terminant le 31 mai 2003 est de 284 000 \$, lequel s'ajoute au surplus accumulé de 277 000 \$. Le surplus de l'année 2002-2003 peut être considéré comme important. M. Gosselin met ce surplus en perspective par rapport aux résultats financiers des années précédentes et explique les raisons des fluctuations qui donnent lieu au surplus actuel. Il explique par la suite les actions qui ont été prises pour investir ces surplus, il mentionne qu'il s'agit d'un véhicule d'investissement dont le niveau de risque est peu élevé.

**Le Comité exécutif propose :**

*Que l'Assemblée générale reçoive et approuve les états financiers pour l'année 2002-2003 du SPUL.*

**Adoptée à l'unanimité**

◆ **États financiers du fonds de réserve du 1<sup>er</sup> juin 2000 au 31 mai 2003 : réception et approbation**

M. Gosselin présente les états financiers du fonds de réserve. Il explique que ceux-ci doivent faire l'objet d'une vérification comptable à chaque période de trois ans et que la firme Laberge Lafleur a été chargée de la vérification des états financiers du fonds de réserve de la période du 1<sup>er</sup> juin 2000 au 31 mai 2003. Quelques membres formulent des questions ou commentaires en regard des états financiers du fonds de réserve et M. Gosselin répond à la satisfaction des membres. Il mentionne que le fonds actuel représente une somme pouvant couvrir actuellement une période de rémunération équivalente à 30 à 40 jours de grève.

**Le Comité exécutif propose :**

*Que l'Assemblée générale reçoive et approuve les états financiers du fonds de réserve pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2000 au 31 mai 2003.*

**Adoptée à l'unanimité**

## 7. Présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2003-2004

M. Gosselin présente les prévisions budgétaires pour l'année à venir.

### **Le Comité exécutif propose :**

*Que l'Assemblée générale reçoive les prévisions budgétaires du SPUL pour 2003-2004.*

**Adoptée à l'unanimité**

## 8. Élection des membres du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL (3 postes de membre – vote à main levée)

Le président, André Lareau, procède à l'appel de candidatures.

### **Le Comité exécutif propose :**

*La candidature de Denise Ouellet (sciences des aliments et nutrition) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un (1) an, soit du 1<sup>er</sup> juin 2004 au 31 mai 2005.*

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président invite les membres présents à voter.

**Denise Ouellet est élue à l'unanimité**

### **Le Comité exécutif propose :**

*La candidature de Paul-Victor Paré (école de comptabilité) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un (1) an, soit du 1<sup>er</sup> juin 2004 au 31 mai 2005.*

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président invite les membres présents à voter.

**Paul-Victor Paré est élu à l'unanimité**

### **Le Comité exécutif propose :**

*La candidature de Roch Laflamme (relations industrielles) comme membre du Comité de surveillance de l'administration financière du SPUL pour un mandat d'un (1) an, soit du 1<sup>er</sup> juin 2004 au 31 mai 2005.*

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président invite les membres présents à voter.

**Roch Laflamme est élu à l'unanimité**

## 9. Statuts du SPUL - adoption

R. Thériault fait la présentation des modifications qui ont été effectuées aux statuts et il mentionne les personnes qui ont contribué à leur révision. Les membres de l'assemblée formulent certains commentaires et certaines questions.

### **Proposition du Comité exécutif et secondée par J. Turgeon :**

*Que l'Assemblée générale adopte la version révisée des statuts du SPUL.*

**Adoptée à l'unanimité**

Puisque, par ailleurs, l'Assemblée générale ne compte pas 50 % plus un des membres du SPUL, le Comité exécutif souligne qu'un référendum devra être mené sur l'adoption des statuts du SPUL. Conséquemment, le Comité exécutif propose qu'un référendum ait lieu aux endroits et selon l'horaire suivant (en annexe).

**Adoptée à l'unanimité**

### **Le Comité exécutif propose :**

*Que Marcel R. Boulay (médecine sociale et préventive) agisse comme président d'élection lors de ce référendum.*

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président invite les membres présents à voter.

**Marcel R. Boulay est élu à l'unanimité**

### **Le Comité exécutif propose :**

*Qu'Alberte Couture, Josée Desgagné, Annie Doyon et Lucie Hudon agissent comme scrutatrices pour ce référendum.*

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président invite les membres présents à voter.

**Adoptée à l'unanimité**

### **Le Comité exécutif propose :**

*Qu'Alberte Couture, Josée Desgagné et Lucie Hudon procèdent au dépouillement sous la responsabilité du président d'élection.*

Aucune autre candidature n'est proposée.

Le président invite les membres présents à voter.

**Adoptée à l'unanimité**

## **10. Perspectives pour l'année 2003-2004 – information**

La présidente expose aux membres de l'assemblée les différents dossiers sur lesquels le Comité exécutif entend travailler pour la période 2003-2004. Les points sont les suivants :

**Préparation à la négociation :** Le Comité exécutif souhaite débiter la négociation avant l'échéance de la convention collective telle que le permet la loi. Le Comité exécutif souhaite déposer les demandes syndicales vers le 1<sup>er</sup> mars 2004.

**Propriété intellectuelle :** Le Comité exécutif souhaite terminer le dossier portant sur la propriété intellectuelle dans les prochains mois.

**Fisc et année d'étude et de recherche :** Une audition a eu lieu au mois de septembre dernier. Nous sommes présentement en attente du jugement.

**SPULTIN :** La présidente mentionne la teneur des *SPULTINs* qui seront envoyés dans les prochaines semaines.

**Relations avec la nouvelle équipe de l'administration :** La présidente mentionne que les relations sont plus faciles qu'elles ne l'étaient avec l'équipe antérieure, mais, par ailleurs, les dossiers ne se règlent pas à une plus grande vitesse.

Les membres de l'assemblée ne posent aucune question supplémentaire.

## **11. Information de la présidente et questions des membres**

E. Déom indique qu'en regard de la lettre d'entente portant sur les primes, chacun des professeurs et professeures a vu un montant de 9,34 \$ versé à son fonds de soutien aux activités académiques puisque les primes versées par l'Université Laval excèdent le montant prévu. La présidente mentionne par la suite qu'un nouveau président a été élu à la FQPPU. Celui-ci s'est montré jusqu'à maintenant assez réceptif aux propositions et aux commentaires que le SPUL avait formulés dans les dernières années. Pour cette raison, l'appartenance du SPUL à la FQPPU n'est pas remise en question cette année. La présidente mentionne que le 30<sup>e</sup> anniversaire du SPUL sera souligné en juin 2004 et certaines activités seront proposées aux membres quelques mois auparavant.

## **12. Divers**

Aucun point n'est présenté.

### **13. Levée de l'assemblée**

#### **Sur proposition de Bilodeau - Brisson**

L'assemblée est levée à 13 h 10.

---

Chantale Jeanrie,  
secrétaire du SPUL

---

Lu et approuvé par : Esther Déom  
Le 8 novembre 2004